

Info.pl@ine

ZOOM SUR

N°105 – 21 juin 2006 – 4 pages



POIS

Intervention contre les tordeuses

MAIS

Début du vol de pyrales dans le Sud et le Nord

AGRO-METEO

Les pluies orageuses mais irrégulières (de 1 mm à 40 mm) de jeudi, vendredi et dimanche derniers, sont salvatrices dans certains secteurs pour le remplissage du grain des céréales et le mûrissement des colzas.

Les températures maxi sont redescendues en dessous des 25°C, mais les moyennes restent supérieures aux normales saisonnières continuant le décrochement des céréales et colzas sur les secteurs qui n'ont pas reçu d'eau.

Les ETP, bien qu'ayant diminué ces derniers jours, restent au-dessus de la moyenne à cette période. Les valeurs sont supérieures à 5 mm/j.

Des symptômes de sclérotinia sont observés sur des parcelles de colzas dont la protection fongicide a été réalisée après le 15 mai. La contamination aurait eu lieu suite aux pluies du week-end du 8 mai. Les parcelles protégées vers le 10 mai seraient moins atteintes.

Des symptômes de pieds secs sont aussi observés dans le Sud du département.

ACTUALITES CULTURES

BLE (stade : grain laiteux à laiteux-pâteux)

P Pucerons

Le risque existe sur blé assez tardivement, jusqu'au stade grain pâteux, en particulier en cas de fortes infestations.

Les populations de pucerons sont toujours cantonnées sur les dernières feuilles.

Ø Dans nos observations, il n'y a toujours pas de parcelles qui nécessitent un traitement à ce jour.

Ø Continuer la surveillance et ne déclencher un traitement que si un épi sur 2 est porteur d'au moins un puceron.
Produits utilisables : voir Info.pl@ine n°103.

POIS (stade : 4 à 6 étages de gousses)

La floraison est terminée dans la plupart des parcelles suite aux températures subies depuis le 8 juin.

P Détermination du stade limite avortement (SLA)

Une gousse est au SLA lorsqu'elle fait au moins 8 mm d'épaisseur. Avant ce stade, la gousse peut avorter si elle n'est pas suffisamment alimentée. Si le dernier étage de gousse a atteint ce stade sur 50 % des tiges, la protection fongicide et la lutte contre les tordeuses ne sont plus rentables. Il faut néanmoins continuer à surveiller les pucerons.

P Ravageurs

Tordeuses : la présence de tordeuses devient importante avec des captures cumulées du réseau SRPV souvent supérieures à 100 et même 400 dans le Sud et l'Est du département.

Rappel des seuils d'intervention :

- pour un débouché en alimentation animale : à partir d'un cumul de 400 adultes piégés.
- pour un débouché en alimentation humaine ou pour des semences : à partir d'un cumul de 100 adultes piégés.

Pucerons : le risque existe jusqu'à Fin du Stade Limite d'Avortement (FSLA).

Vu les températures de cette dernière semaine, les populations sont toujours en augmentation.

Ø Pour les parcelles non encore protégées, la surveillance est encore nécessaire.

Quelle intervention insecticide ?

Au Sud de la Vallée de Seine et à l'Est d'une ligne Lizy/Ourcq – Nangis : on visera les tordeuses quel que soit le débouché car on observe plus de 400 captures cumulées.

Ø Si aucune intervention n'a été réalisée à ce jour, réaliser une intervention contre les tordeuses rapidement, en utilisant une pyréthrianoïde associée (KARATE K, ENDURO) qui aura une efficacité contre les pucerons.

Ø Si une intervention insecticide a eu lieu il y a plus de 10-12 jours, une 2^{ème} intervention est à envisager avec une pyréthrianoïde associée.

Ø Si une intervention a eu lieu la semaine dernière : ne pas réintervenir cette semaine.

Sur les zones Nord et Ouest du département (près ou plus de 100 captures cumulées) :

- dans le cas d'un débouché alimentation humaine ou pour des semences : on visera les tordeuses (voir le raisonnement ci-dessus).

- dans le cas d'un débouché alimentation animale : on interviendra éventuellement contre les pucerons. Dans ce cas, décider d'une intervention ou d'une 2^{ème} intervention en fonction de la présence de pucerons suite à vos observations. Voir Info.pl@ine n°103.

P Maladies

La végétation est dans l'ensemble toujours saine : très peu d'anthracnose et pas de botrytis.

Ø Pour les parcelles qui n'ont pas reçu de fongicides : une intervention de chlorotalonil sera inutile à ce jour.

FEVEROLES (stade : 4 à 6 étages de gousses)

P Ravageurs

Le risque bruche se termine au stade fin floraison, ce qui est le cas de la plupart des parcelles.

P Maladies

On observe toujours très peu d'anthracnose mais la rouille commence à apparaître d'après le SRPV.

Ø Pour les parcelles qui ont reçu un chlorotalonil, ne pas réintervenir.

Ø Pour les parcelles sans protection, un chlorotalonil sera inutile aujourd'hui.

Il faudra être vigilant dans les jours à venir sur la présence de rouille dans vos parcelles.

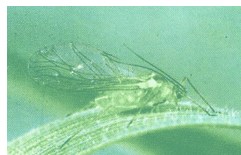
MAÏS (stade : 6 à 10 feuilles)

P Ravageurs

Pucerons

On observe principalement des pucerons verts (*Métopolophum dirhodum*) : puceron élancé de 2 à 3 mm de long, de couleur vert pâle avec souvent une bande longitudinale plus foncée sur le dos.

Les cornicules (organes arrières) sont longues et claires. Ce puceron provoque par sa salive une intoxication des plantes qui se traduit par un jaunissement du cornet, un nanisme de la plante, des stries blanchâtres et une dernière feuille qui se déchire ou s'enroule.



Source : BAYER



Source : AGPM

En général, ce puceron s'observe à la face inférieure des feuilles. Donc, si un traitement est nécessaire, utiliser un produit ayant une action par vapeur.

Seuils d'intervention :

20 à 50 pucerons/plante de 6 à 8 feuilles.

100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.

Produits utilisables : PIRIMOR 0,4 kg/ha, KARATE K 1,25 l/ha, BEST 1,5 l/ha.

Pyrale

Les comptages réalisés par le SRPV à l'automne dernier faisaient état de parcelles avec plus de 1 larve par plante, c'est-à-dire un risque pyrale à prendre sérieusement en considération en 2006.

Le vol de pyrale est maintenant débuté dans le Sud 77 depuis 10 à 15 jours avec les premières pontes cette semaine. Ce vol a aussi démarré depuis cette semaine dans le Nord 77 (source : SRPV)

Ø Si vous n'utilisez pas de trichogrammes, une intervention contre la pyrale est à prévoir cette semaine dans le Sud 77. On attendra les premières pontes pour une intervention dans le Nord.

Produits utilisables : de nombreuses pyrèthrinoïdes sont efficaces (BAYTHROÏD 0,8 l, DECIS MICRO 0,32 kg, FASTAC 0,6 l, KARATE ZEON 0,2 l, KARATE XPRESS 0,4 kg/ha, TALSTAR 0,2 l, SATEL 0,375 l/ha, DUCAT 0,8 l/ha...) mais ont tendance à favoriser les populations de pucerons.

TOURNESOL (stade : apparition du bouton floral)

P Etat sanitaire

Pas de présence de phomopsis, ni de mildiou.

Ø Aucune intervention fongicide à prévoir.

P Pucerons

Les populations restent faibles.

Ø Aucune intervention n'est à prévoir à ce jour, même pour les parcelles les plus tardives.

Ø Fin du risque dès l'apparition des boutons floraux.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

PRELEVEMENTS POUR ANALYSES DE TERRE

Pour suivre les évolutions entre 2 résultats d'analyses, il est préférable de faire les prélèvements de terre :

- à la même époque : certains paramètres mesurés peuvent varier au cours de l'année en fonction de l'humidité et de la température du sol. C'est particulièrement le cas pour pH.

- sur la même culture : les dynamiques d'absorption de chaque espèce végétale peuvent modifier sensiblement la disponibilité de certains éléments nutritifs.

Il est important de respecter un délai suffisamment grand entre le dernier apport d'éléments qu'on souhaite mesurer et le moment du prélèvement : par sécurité compter 3 à 4 mois.

Deux périodes sont possibles pour les prélèvements, pendant l'hiver ou avant moisson. La température et l'humidité du sol ne varient pas de façon brutale. Chaque période a des avantages et des inconvénients.

Prélèvements de terre avant moisson sur blé	
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- les humidités des sols ne varient pas beaucoup d'une année sur l'autre. Ce n'est pas toujours le cas en hiver (en 2001, sols très humides, en 2005 et 2006, sols très secs).- en général les derniers apports d'engrais de fond sont déjà loin.
Inconvénients ou précautions	<ul style="list-style-type: none">- compte tenu des délais, les résultats ne sont pas toujours disponibles pour la commande d'engrais.- les prélèvements doivent être réalisés dans le blé encore en place pour éviter les périodes trop sèches d'après moisson. Ce qui compliquerait le travail (mais en ce moment, ce n'est pas très facile).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RESPECTER LA SIGNALISATION DU MATERIEL AGRICOLE

Pour les outils portés :

- A l'avant :** ne pas dépasser de plus de 4 mètres l'aplomb du tracteur.
- A l'arrière :** ne pas dépasser de plus de 7 mètres l'aplomb du tracteur.
- A l'avant et à l'arrière :** placer des panneaux blancs et rouges visibles des usagers à l'avant et à l'arrière du matériel porté.
- Latéralement :**
- placer 1 catadioptre et des panneaux à droite et à gauche si l'outil dépasse l'aplomb du tracteur de 1 à 4 mètres,
 - placer 2 catadioptres et 2 panneaux blancs et rouges de chaque côté si le dépassement est compris entre 4 et 7 mètres.

Pour les convois d'une largeur comprise entre 2,55 et 3,5 mètres :

- Outils à l'avant et à l'arrière :** placer des panneaux blancs et rouges à chaque coin du matériel (pour les outils portés ou traînés à l'avant et à l'arrière).
- Outils à l'arrière :**
- placer des panneaux blancs et rouges à chaque extrémité latérale (pour les outils portés ou traînés dépassant de 1 à 4 m),
 - placer des panneaux blancs et rouges au milieu du matériel à chaque extrémité latérale (pour les outils portés ou traînés dépassant de 4 à 7 m).
- Outils à l'avant :** placer des panneaux blancs et rouges à chaque extrémité latérale.

Attention : je peux rouler sans contrainte avec mon tracteur jumelé si la largeur est inférieure à 3,50 mètres. Pour les remorques équipées de basse pression, cette largeur limite est de 3 mètres.

Pour les convois d'une largeur comprise entre 3,5 et 4,5 mètres :

- Ø avoir un véhicule d'accompagnement identifié par un panneau « convoi agricole », équipé d'un gyrophare visible à 50 mètres et avec ses feux de croisement allumés,
- Ø placer un panneau « convoi agricole » sur le convoi agricole,
- Ø équiper le convoi d'un gyrophare visible à 50 mètres et allumer ses feux de croisement,
- Ø équiper le convoi agricole de catadioptres et de panneaux blancs et rouge comme expliquer ci-dessus.

VITESSE DE CIRCULATION :

- Largeur inférieure à 3,5 m :** vitesse maximale = 40 km/h pour les matériels réceptionnés par la DRIRE pour rouler à cette vitesse.
- Au-delà de 3,5 m de large :** vitesse maximale = 25 km/h.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites